

publication article dans le journal local condamnation viol

Par **picardie29**, le **05/11/2010** à **15:56**

Bonjour,

Nous attendons prochainement une date pour le jugement d'un mineur (moins de 13 ans au moment des faits) qui a violé ma fille (moins de 8 ans) et 2 autres enfants.

Ma question est la suivante : le jugement va se passer devant le tribunal pour enfants à huis clos.

Si un membre de la famille (tante par ex) souhaite assister au procès, en aura t'elle la possibilité?

Y aura t'il publication dans le journal local d'un article avec le rendu de jugement et la sanction?

Je sais que son nom n'apparaîtra pas du fait de son jeune age, mais est ce que les parents des victimes peuvent témoigner dans ce journal en mettant leurs photos?

Lorsque nous avons déposé plainte, bcp de personnes de notre entourage et voisinage n'ont pas voulu nous croire et ont même accusé ma fille de mentir. Le violeur est le cousin de ma fille. Nous avons du quitter la région et recommencer (ou plutôt essayer) une vie ailleurs.

Je souhaiterai qu'une fois cette affaire jugée, les gens sachent que c'était vrai.

Par **trinity**, le **07/11/2010** à **16:41**

bonjour,

je ne peux malheureusement pas vous donner de réponse concrete sur les problemes qui vous touchent mais je souhaitais vous témoigner mon soutien ainsi que beaucoup de courage pour les épreuves qui s'annoncent.

Bonne chance

Par **picardie29**, le **07/11/2010** à **16:47**

Merci. Effectivement il en faut mais bon, a t'on le choix?

Par **Camille**, le **08/11/2010** à **11:02**

Bonjour,

Pas beaucoup mieux que trinity mais vous feriez mieux, si ce n'est déjà fait, de prendre contact avec un avocat pour répondre à toutes vos questions.

Par **picardie29**, le **08/11/2010 à 13:04**

Oui je demanderai a notre avocat. :)

Merci qd meme d'avoir pris le temps de repondre Image not found or type unknown